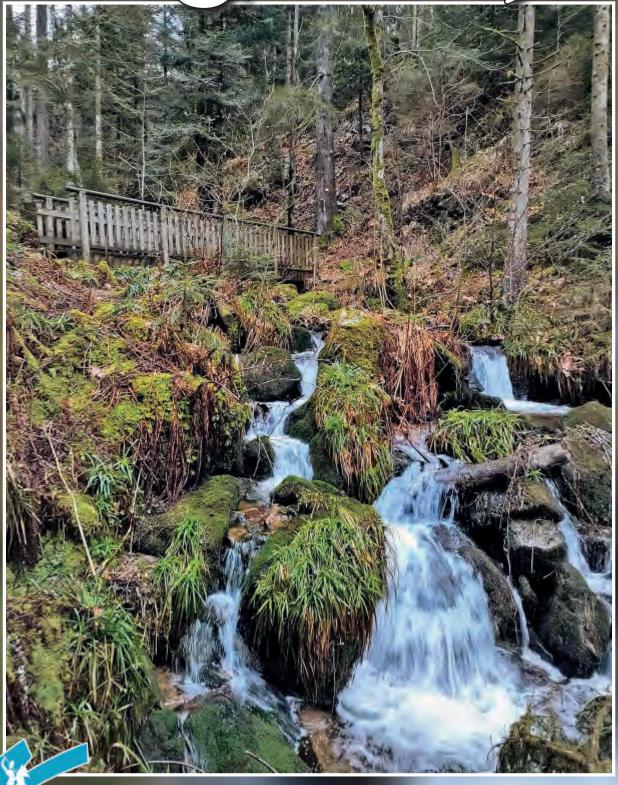
Vologne infos









Accueil du public

Mairie Granges



Coordonnées

1 rue de Lattre de Tassigny Granges-sur-Vologne 88640 Granges-Aumontzey

Lundi: 8h-12h I Fermé l'après-midi

Mardi : 8h-12h | 13h30-17h30 Mercredi : 8h-12h | 13h30-17h30 Jeudi :8h-12h | 13h30-17h30

Mairie annexe Aumontzey



Coordonnées

10 rue du Huit Mai



Horaires

Lundi de 13h30 à 17h30 Vendredi de 8h30 à 11h00

Agence Postale communale (APC)



Coordonnées

1 rue de Lattre de Tassigny



Du lundi au samedi de 10h à 12h Mercredi après-midi de 14h à 16h

- Ecole maternelle Le Petit Prince: 03 29 51 43 94
- Ecole Primaire Jules Ferry: 03 29 51 41 98
- · Accueil Périscolaire et Cantine: 03 29 57 64 66

France Services Gérardmer Hautes Vosges



Coordonnées

12 place du Tilleul 88400 Gérardmer france.services@ccghv.fr 03 10 45 27 80



Lundi : 12h00 à 16h00 Mardi au vendredi : 8h30 à 12h00 Sur rendez-vous les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00

Déchèterie de La Heunotte

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer Tél. 06 73 88 73 21

HORAIRES	ÉTÉ (du 01/04 au 31/10)	HIVER (du 01/11 au 31/10)	
LUNDI AU VENDREDI	08:30 - 12:00 13:30 - 17:30	08:30 - 12:00 13:30 - 16:30	
SAMEDI 08:30 - 17:00 08:30 - 16:30			
Déchèterie fermée le dimanche et les jours fériés			

Sommaire

Actualités	02
Finances	30
Travaux	_10
Environnement	12
Urbanisme	13
Cérémonies, fêtes et citoyenneté	15
Scolaire, périscolaire et hébergement	17
Culture et solidarités	_20
Économie, commerce, et artisanat	25
Associations	27
CCGHV	32
État civil	34
Histoire	35

Directeur de publication :

M. Frédéric Thomas - Maire de Granges-Aumontzey

Crédit photos:

Mairie de Granges-Aumontzey - Jean-Louis Schirlen - Adobe Stock

Tirage: 1600 exemplaires

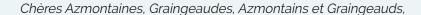
<u>Conception et impression :</u> dans les Vosges

L TELIER DE LA COMMUNICATION 157306 / Juin 2024 Ce produit est certifié PEFC/10-31-3527



UIDINES-AUNIONILZEY

Édito





Le printemps est enfin là, avec l'annonce de l'été que nous attendons tous avec impatience. Cette croyance qui nous vient du fond des temps, les grecs, les latins et les celtes célébraient déjà le passage de l'hiver au printemps, nous porte à espérer les beaux jours, et avec eux le sentiment qu'il est plus facile de vivre.

En ce début d'année, nous venons de voter le budget pour l'année 2024 sans augmentation des taux d'imposition locaux depuis 5 ans, ce qui rend possibles les projets destinés à améliorer le cadre de vie des Azmontaines, Azmontains, Graingeaudes et Graingeauds, tout en répondant aux défis d'aujourd'hui et de demain, notamment climatiques.

Dans un contexte d'inflation et de fortes incertitudes budgétaires, des signaux alarmants nous parviennent, évoquant des mesures drastiques de compression des budgets de l'État qui cherche à économiser 10 milliards en 2024, puis 20 milliards de plus en 2025. Pour autant, il est plus que jamais nécessaire de soutenir des services de proximité de qualité pour les habitants de tous âges. C'est l'ambition que nous traduisons cette année à travers de nombreux projets, afin de répondre aux besoins de services publics avec notamment la réfection de notre centre de secours, mais aussi la mise en accessibilité de la mairie et sa rénovation énergétique. D'encourager la jeunesse au travers d'un soutien financier à nos associations, de soutenir et accompagner les plus fragiles et de construire la ville de demain avec celles et ceux qui la pratiquent au quotidien.

Comme annoncé dans le dernier Vologne Infos, nous nous réunissons toutes les deux semaines sur la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). À ce sujet, une première réunion publique est prévue le mardi 11 juin à 18h30, à la salle des fêtes avec le bureau d'études ESTERR et la communauté de communes Gérardmer Hautes-Vosges.

L'été approche et ses nombreuses manifestations prévues, planifiées pour notre saison estivale avec cette année le 10^{ème} anniversaire de nos marchés nocturnes artisanaux, qui débuteront le 17 juillet et cinq suivront.

À retenir également dans le cadre des festivités du 14 juillet, nous avons décidé de ne plus tirer de feux d'artifice afin de respecter l'environnement et le risque de feux de forêt, mais d'innover en présentant un son et lumière avec comme thème les jeux olympiques. Rendez-vous le 13 juillet vers 22 heures, place de l'église.

Concernant les nombreuses autres festivités prévues, vous trouverez dans ce numéro du Vologne Infos mais, également sur notre nouveau site internet, le calendrier des manifestations.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été et une bonne lecture.

Frédéric THOMAS

Maire de Granges-Aumontzey Et Vice Président de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes-Vosges

Patrimoine

Le vendredi 5 Janvier 2024, Martine Panozzo, secrétaire de la commission syndicale des biens indivis de Granges-Aumontzey et Barbey-Seroux, accompagnée d'Étienne Voirin, membre de la paroisse ont reçu Marie Gloc, Conservatrice générale du patrimoine à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Grand-Est et Marie-Édith de Freslon, Conservatrice déléguée des Antiquités et Objets d'art pour le Ministère de la Culture et Chargée du patrimoine culturel pour le département des Vosges.

La protection des objets mobiliers au titre des monuments historiques constitue une servitude d'utilité publique. Il existe deux niveaux de protection au titre des monuments historiques : l'inscription et le classement. Dans les deux cas, la protection doit être justifiée par l'intérêt de l'objet mobilier concerné au point de vue de l'histoire, de l'art, de la science ou de la technique. L'inscription constitue le premier niveau de protection, et le classement le niveau le plus élevé. La protection au titre des monuments historiques peut concerner des objets mobiliers de tous types (peinture, sculpture, mobilier, textile, orfèvrerie, instruments de musique, patrimoine industriel, scientifique et technique, etc.) et de toute époque. La DRAC est sous l'autorité du Préfet de région. Elle pilote et met en œuvre, sur le territoire régional, les politiques du Ministère de la Culture¹.

Dans le cadre du suivi des objets protégés au titre des monuments historiques, l'article L622-7 du code du patrimoine stipule que « Les objets classés au titre des monuments historiques ne peuvent être modifiés, réparés ou restaurés sans l'autorisation de l'autorité administrative compétente. » Une veille est donc établie tous les 5 ans, appelée « récolement » et définie par Marie-Édith de Freslon comme suit : « Il a avant tout vocation à vérifier le bon état de conservation d'un objet mobilier et à s'assurer qu'il n'ait pas été dérobé ou perdu. L'inspection régulière permet d'éviter vols et dégradations, et en cas de constatations de disparition, d'effectuer un signalement officiel. L'objectif final du récolement est donc d'assurer un suivi de ces objets faisant pleinement partie de notre patrimoine national et régional. »

C'est au sein de l'église de Granges-Aumontzey, gérée par la commission syndicale des biens indivis de Granges-Aumontzey et Barbey-Seroux, que se cache un monument commémoratif de la première guerre mondiale, protégé au titre des monuments historiques. Pour le voir, il faut se diriger sur la droite en entrant au sein de l'édifice. L'œuvre, en très bon état de conservation, est érigée en pierre de taille et surmontée d'une toile peinte sur mur. Cependant, cet ouvrage ne porte pas de signature, il est donc impossible d'en connaître l'auteur. La commune lance un appel à la population, afin de récolter de plus amples informations sur les origines et l'auteur de pette souvre.



Face à ce monument, de l'autre côté de l'édifice, il est possible d'admirer une toile, cette fois-ci non classée, mais signée de l'atelier de peintres-décorateurs Minoux et Mangin de Ménil-en-Xaintois dans les Vosges. Au début du XX^{ème} siècle, l'atelier proposait principalement des décors de théâtre. Mais il travaillait aussi avec le diocèse (circonscription ecclésiastique placée sous la juridiction d'un évêque résidentiel ou d'un archevêque). De nombreuses autres œuvres sont visibles dans les Vosges, Marie Gloc précise qu'une de leur confection est visible non loin de là, au sein de l'église de Lépanges-sur-Vologne.



Pour rappel: La loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État prévoit que les lieux de culte qui appartenaient aux établissements publics du culte avant 1905 deviennent la propriété des nouvelles associations cultuelles. L'Église catholique ayant refusé de s'organiser en associations cultuelles, l'article 9 de la loi de 1905 s'applique: « Les édifices affectés au culte lors de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 et les meubles les garnissant deviendront la propriété des communes sur le territoire desquelles ils sont situés, s'ils n'ont pas été restitués ni revendiqués dans le délai légal. » Bien que propriétés des communes, ces biens ont été affectés à l'Église catholique, à titre gratuit, exclusif et perpétuel par la loi du 2 janvier 1907. Les communes n'ont pas le droit de disposer des églises dont elles sont propriétaires ».²

¹Source: https://www.culture.gouv.fr/

² Source: https://www.vie-publique.fr/



L'Éducation à l'honneur

Étienne Laurent, conseiller municipal, a proposé de renommer la Salle Blanche (ex salle jaune) du rez-de-chaussée de la Mairie. Il a suggéré Julie Victoire Daubié, nom qui a été retenu par le Conseil Municipal. Mais qui est-elle?





Julie Victoire DAUBIÉ nait le 26 mars 1824 à la manufacture royale de Bains-les-Bains. Son père Jean-Nicolas Bernardin DAUBIÉ (1783-1825) est directeur et sa mère Victoire COLLEÜLLE (1786-1872) est femme au foyer. Julie Victoire est la cadette d'une fratrie de huit enfants. À la mort de son père, Julie Victoire a vingt

Fontenois-le-Château sauf l'ainé des frères, Nestor, qui reste

à la manufacture et le second, Florentin, qui rentre au petit séminaire.

Le 21 août 1844 Julie Victoire obtient son Certificat d'Aptitude à Epinal et le 31 août de la même année, son Brevet de Capacité à Nancy, diplôme qui lui permet de devenir institutrice.

À vingt ans Julie Victoire est engagée comme préceptrice dans la famille KRANTZ, patrons des papeteries de Docelles.

En 1853 et 1854 Julie Victoire est à Paris où elle étudie, au Musée d'Histoire Naturelle du Jardin des Plantes, les cours de zoologie.

En 1858, Julie Victoire se présente au concours de lettres à Lyon où elle reçoit le premier prix et la somme de 800 anciens francs.

Julie Victoire décide de se présenter au Baccalauréat ès lettres. Sur 148 candidats elle est la seule femme. Julie Victoire devient ainsi la première femme bachelier (le terme bachelière n'existe pas encore) le 16 août 1861.

Suite à l'obtention de son bac, Julie Victoire écrit des articles dans plusieurs journaux, même étrangers, et elle tient des conférences sur le devenir social des femmes.

En 1866, Julie Victoire publie LA FEMME PAUVRE AU XIXº Siècle, où elle évoque la misère matérielle et l'injustice qui frappe les femmes qui veulent travailler pour vivre dignement. Durant l'année 1866 elle hérite de l'atelier de broderies fondé par sa sœur et marraine Julie, à Fontenoy-le-Château.

Lors de l'Exposition Universelle de Paris de 1867 elle obtient une médaille pour l'ensemble de son œuvre.

Julie Victoire publie, en 1871, un nouvel ouvrage L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME qui traite des carrières professionnelles des femmes du journalisme à l'enseignement. Parallèlement Julie Victoire créé une association (La Société d'Émancipation Progressive de la Femme).

La même année Julie Victoire décide de poursuivre ses études en s'inscrivant à la prestigieuse école de La Sorbonne (Paris). Elle est autorisée à se présenter à l'examen mais les cours sont interdits aux femmes. C'est aidée par ses amis et connaissances qu'elle suit le programme. C'est une pleine réussite et elle devient la première femme Licenciée ès lettres de France. Tout au long de sa vie elle a dû travailler pour subvenir à ses besoins et financer ses études.

En 1872 elle revient à Fontenoy-le-Château, où elle possède une maison, pour y soigner ses poumons malades. Elle travaille sa thèse tout en poursuivant ses combats.

Julie Victoire n'aura pas le temps de terminer sa thèse, elle s'éteint à Fontenoy le 28 août 1874 d'une insuffisance respiratoire. Elle est inhumée dans le cimetière de Fontenoy où sa tombe est toujours visible.

Étienne Laurent, Conseiller municipal





Chats errants

Dans une logique d'acte de civisme et de responsabilisation au bien-être animal, la municipalité de Granges-Aumontzey rappelle à ses habitants qu'ils doivent procéder à la stérilisation de leur chat avant l'âge de 7 mois. Cette mesure demeure la plus efficace en faveur de la lutte contre leur prolifération, de la protection de ces animaux et afin de leur éviter des conditions de vie désastreuses.

Il convient d'ajouter qu'il est impératif de ne pas abandonner son animal lors d'un déménagement. Cette précaution vise à éviter toute détresse pour l'animal, à réduire la sollicitation des organismes de protection animale déjà débordés et à alléger les charges financières des collectivités locales. Il est important de souligner que cette mesure entraîne des coûts pour la commune, lesquels sont en constante augmentation, passant de 1 033,55 € en 2021 à 1 465 € en 2022.

En 2023 ce sont 22 chats errants qui ont été pris en charge par la municipalité pour un coût s'élevant à 1 468 €.

Pour aller plus loin, rendez-vous en ligne en scannant ce QR code





Réglementation sur les équidés

Suite à une recrudescence de divagations de chevaux sur le territoire communal, la municipalité rappelle que tout détenteur d'équidés est soumis à certaines obligations légales.

Premièrement l'obligation d'identification par puce électronique accompagnée d'un document d'identification original (passeport).

Deuxièmement, l'équidé doit être enregistré au fichier national des équidés. Il s'agit du Système d'Information Relatif aux Équidés (SIRE), qui est tenu par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE).

D'autre part, il est obligatoire de déclarer le changement de propriétaire et le lieu de détention de l'animal.

Enfin, depuis le 31 décembre 2022 (Article D214-37-1 du Code Rural), toute personne non professionnelle détenant un équidé doit justifier d'un certificat d'engagement et de connaissance, délivré par les organismes professionnels de la filière équine, figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de l'agriculture ou par un vétérinaire.

Pour aller plus loin, rendez-vous en ligne en scannant ce QR code



Adressage

Dans la dernière édition du Vologne Infos, nous vous informions de la mise en place d'un nouvel adressage, par un partenariat entre une commission communale composée d'élus et les services de La Poste. Des modifications d'adresses seront inévitables car nécessaires et même indispensables. Nous rappelons qu'elles permettront de répertorier géographiquement au niveau national chaque habitation et faciliteront l'intervention des secours ainsi que le travail des services publics et privés (courriers et livraisons). La majorité des rues et des secteurs-hameaux de la commune seront impactés : tant au niveau de leur dénomination que de leur numérotation. Ces adaptations permettront de supprimer les homonymies, de remettre en cohérence la numérotation, de donner des libellés de voies notamment aux lieudits mais aussi de mettre en place un fléchage à certains endroits et d'anticiper l'avenir (numérotation des futures constructions). Nous continuerons à vous tenir informés des suites de ce projet, et les équipes de la Mairie restent à votre disposition pour toutes vos questions.





Personnel Communal

Julie Henry est le nouveau visage du service périscolaire de la commune de Granges-Aumontzey, depuis le mardi 2 avril 2024. La jeune mère de famille de 34 ans, résidente de la commune, possède une solide expérience professionnelle dans l'entretien du cadre de vie. Récemment, elle a engagé une transition professionnelle dans l'objectif de travailler auprès des enfants. C'est pourquoi elle finalise son CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) qu'elle passera en Juin prochain. Après deux immersions réussies au sein de la micro-crèche des P'tits loups et de l'école maternelle de la commune, elle est prête à s'épanouir au contact des plus jeunes, passion qu'elle nourrit depuis longtemps.

Nous remercions vivement **Angélique Chapelier** pour les près de trois années travaillées au sein de notre collectivité. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau projet professionnel. Et bienvenue à Julie Henry que nous accueillons chaleureusement.

Nouveau site internet

Frédéric Duriez, délégué Développement Numérique, Communication et Informatique, en lien avec la commission communication, a le plaisir de vous annoncer que le site internet de la Mairie de Granges-Aumontzey a fait peau neuve. L'objectif est de faciliter son utilisation avec un accès direct aux informations qui vous intéressent. Nous avons également souhaité mettre plus en avant toutes nos actualités et l'agenda de nos manifestations.

Le lien reste inchangé : granges-aumontzey.fr





Compte administratf 2023 de la commune

Résultats cumulés au 31/12/2023 :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	3 331 555,12 €	4 022 946,23 €	+691 391,11 €
Investissement	2 063712,60 €	2 284 306,80 €	+220 594,20 €

Soit un résultat cumulé des deux sections confondues de : +911 985,31 €. Résultat excédentaire qui nous permet de conserver des marges de manœuvre financières afin d'investir.

Budget primitif 2024 de la commune

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	3 738 120,10 €	3 738 120,10 €
Investissement	2 109 231,94 €	2 109 231,94 €

Pas d'augmentation des taux des taxes directes locales pour 2024 :

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le nombre de résidences secondaires et de locaux meublés non affectés à l'habitation principale est de plus en plus important sur la commune de Granges-Aumontzey et la volonté du conseil municipal est de privilégier les habitations principales en n'augmentant pas les taux.

Taxe d'habitation : 23,40%
Taxe Foncière sur le Non Bâti : 32,95%

Taxe Foncière sur le Bâti : 17,17% + 25,65% • = 42,82%

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE): 18,03%

Produit fiscal attendu de 1 278 977 €

*Concernant la Taxe Foncière sur le Bâti, le conseil départemental verse une compensation aux communes au taux de 25,65%, cela n'aura aucune incidence sur le montant de vos impôts locaux. **Seules les bases sont augmentées de 3,9 % par la loi de finances 2024.**

Comme nous l'avons évoqué lors de la campagne électorale, il n'y a pas d'augmentation des taux communaux.

Pour 2024, le taux pour les ordures ménagères va sensiblement baisser, il passera de 9,90% à 9,50%, d'où une diminution du montant à payer pour les habitants concernant la taxe enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Emprunts

Au vu des travaux d'investissements programmés pour 2024 et des restes à réaliser de 2023, il est envisagé de faire un emprunt d'un montant de 400 000€, sachant qu'au 31 décembre 2024, sur le budget de la commune, nous aurons un emprunt en moins dont l'échéance annuelle s'élève à environ 23 420 € (capital + intérêts).

TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT PRÉVUS POUR 2024

Parmi les gros travaux d'investissement, le conseil municipal a retenu ceux qui doivent être faits par obligation, notamment les travaux d'accessibilité et la voirie mais aussi ceux qui deviennent nécessaires pour le bon fonctionnement des locaux, notamment la toiture de la caserne des sapeurs-pompiers et la rénovation énergétique de la Mairie.

Nouvelles dépenses 2024 + Restes À Réaliser (RAR) de 2023 :

Travaux d'accessibilité -> RAR 2023	
Gymnase (point d'eau)	2 603 €
Programme de voirie 2024	220 000 €
Travaux voirie divers + voirie Ehpad	222 467 €
Pôle socio culturel (linge, électricité, fenêtres logements, lave-linge)	79 345 €
Toiture caserne des sapeurs-pompiers	230 000 €
Extensions de réseaux divers	27 658 €
Installations thermiques bâtiments communaux	46 000 €
Services techniques dont remplacement véhicule	109 000 €
Aménagements boxes sous préau à l'école Charlemagne	2 000 €
Aire plurifonctionnelle	5 000 €
Vidéosurveillance sur plusieurs sites -> RAR 2023	2 480 €

Étude : Aménagement de bourg	
Accessibilité de la Mairie et rénovation énergétique	547 800 €
Acquisition de matériel et divers :	
A provinction also produced by the latitudes	06 557 0

Acquisition de matériel divers	
Acquisition matériel Mairie	3 830 €
Prise de courant et détecteurs de présence salle des fêtes, portes coulissantes	
Parquet salle polyvalente	5 846 €
Achat de matériel pour les écoles	9 100 €



Accessibilité Mairie et rénovation Énergétiques

Montant des travaux : 561 000 €

Subventions attendues : 314 412 € (Fonds Vert : 295 412 € et Conseil Départemental : 19 000 €)



Programme voirie

Montant des travaux : 220 000 € Subventions attendues du Conseil Départemental : 19 000 €

Rénovation de la toiture sapeurs-pompiers

Montant des travaux : 245 000 € Subventions attendues: 24 087 € (Conseil Départemental : 21 000 € et Certificat Économie d'Énergie : 3 087 €)





Voiries diverses (Ehpad et ponts) et réserve incendie

Montant des travaux : 274 939 €

Subventions attendues: 80 134 € (Fonds vert: 14 004 €, DETR: 52 266 €, Programme national ponts: 13 864 €)















Budgets annexes

Compte administratf 2023 de la forêt

Résultats cumulés au 31/12/2023:

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	148 351,72 €	208 828,64 €	+60 476,92 €
Investissement	38 497,61 €	35 619,86 €	-2 877,75 €

Soit un résultat cumulé des deux sections confondues de : 57 599,17€

Budget primitif 2024 de la forêt

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	269 096,17 €	269 096,17 €
Investissement	98 441,75 €	98 441,75 €

Il n'y a plus d'emprunt à rembourser depuis le 31/12/2021.

Travaux prévus en investissement pour 2024 :

- Réfection d'un chemin forestier en forêt de Liézey (territoire de Granges-Aumontzey) RAR 2023 soit un total de 45 000 €.

Régine GUYOT, Adjointe





Dégradation des panneaux

René Stach, adjoint, et les agents municipaux constatent une **augmentation des actes de vols et de vandalisme des panneaux**. Ces infractions engendrent des coûts pour la municipalité, tant en matériel qu'en mobilisation de main d'œuvre. Du 1^{er} Janvier au 15 Avril 2024, ces coûts s'élevaient à **4 904 €** au total. C'est 2 016 € de matériel à réparer ou à racheter, 988 € en équivalent temps de travail des agents et 1 900 € en location d'une camionnette benne spécifique. Une plainte en Gendarmerie est systématiquement déposée et nous comptons sur la vigilance de tous pour nous signaler toutes infractions, qui entraine un surcoût largement évitable pour la municipalité et ses habitants.



Sécurité routière

La municipalité renforce la sécurité aux abords des écoles et a mis en place des zébras et des pots de fleurs encombrants, afin que le stationnement rue P.A.S. côté église qui, nous le rappelons, est interdit, soit systématiquement respecté. Nous avons également dû mobiliser notre agent de surveillance de la voie publique (ASVP) au niveau du passage piéton, afin de sécuriser le respect du feu rouge, qui nous le rappelons également, est une infraction de 4ème classe passible d'une amende de 135 € et d'un retrait de 4 points. Une caméra de sécurité supplémentaire a été installée à cet endroit, afin qu'en cas de litige, les contrevenants soient verbalisés par la Gendarmerie, qui les visionne ponctuellement. D'autres projets sont à l'étude pour continuer à améliorer l'accessibilité et la sécurité de cet endroit.



Dépollution de site

La dépollution du terrain communal qui avait été mis à la disposition de la « course dans la boue », a nécessité une semaine de travail et 176 heures de mobilisation des équipes, soit environ 4 576 € de main d'œuvre. Au total ce sont 300 pneus qui ont été déposés à la déchetterie intercommunale et une dizaine de tonnes de métaux divers enfouis, ont été enlevés par l'entreprise Nadine Récup à des fins de recyclage. Une pelleteuse de 10 tonnes (pour un coût de 980 € chez OMT Construction) a été utilisée. La terre restante sera criblée par Vichard TP afin de récupérer de la terre végétale à l'usage des services techniques.







Carrosserie

Didier Villaume, agent technique de la commune, a dernièrement réalisé plusieurs importants travaux de réfection du parc de véhicules (mini-bus de prêt, Renault Kangoo diesel et Renault



Master). Ancien carrossier de métier, il fait partie de nos équipes depuis plus de 30 ans, et il est aujourd'hui notamment en charge du parc automobile, de la mécanique, de la carrosserie et de la ferronnerie. Pour exemple, la rénovation complète du véhicule Renault Master, a nécessité 36 heures de main d'œuvre, uniquement réalisée par nos ateliers. Le coût total de l'opération s'élève à environ 700 € de pièces, comprenant un nouveau plaquage bois de l'intérieur et la réfection des sièges, le tout avec des moyens matériels modestes et un résultat professionnel.



Poste électrique au pôle socio-culturel

Suite au Vologne Infos de Février 2024, le poste électrique à l'extérieur du pôle socio-culturel est désormais en fonction et la fermeture de l'accès au stade de foot est finalisée.



Ancienne « forge »

L'ancienne forge, située derrière les locaux de la Mairie, vit une seconde jeunesse, loin de sa destination initiale de geôle.

Les anciennes cellules ont été démontées par les équipes techniques, afin d'optimiser son utilisation et agrandir la zone de stockage pour le matériel des marchés nocturnes et autres manifestations.

De plus, la mise en place d'un box canin permettra d'abriter dans de bonnes conditions nos amis fugueurs. Bien que les croquettes soient en « open bar* », la municipalité espère s'en servir le moins souvent possible.

Merci tout de même à Éric Balland, et aux agent es dévoué es, qui prennent grand soin de retrouver leur propriétaire.

*croquettes gratuites





Programme pluriannuel de travaux de voirie à venir cette année :

 À Frambéménil (jonction Frambéménil/Jussarupt)

Le Faillard
 (jonction les Évelines/Barbey-Seroux)



David Maurice, délégué Transition Écologique, vous propose un rappel des solutions mises à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique.

Et comme parfois nous sommes toutes et tous démarchés par des entreprises peu scrupuleuses, nous vous proposons quelques astuces « anti-arnaque » en ligne et téléphoniques.

En cas de doutes, la Mairie reste à votre disposition au 03 29 51 41 09.





Révision du P.L.U. de Granges-Aumontzey

La commune a initié la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme qui établit le projet de la commune en termes d'aménagement du territoire et fixe, en conséquence, les règles d'occupation du sol qui s'y appliquent

Cette procédure permettra de mettre à jour le PLU actuellement opposable à Granges-sur-Vologne et de doter Aumontzey d'un document d'urbanisme. Toute la commune sera alors couverte par un même document d'urbanisme.

Le PLU

- Présente les grandes orientations d'aménagement souhaitées et les moyens pour les mettre en œuvre.
 C'est un outil de prospective territoriale.
- Protège le territoire, ses habitants et ses richesses : il tient compte des risques connus et permet la préservation des éléments architecturaux et naturels remarquables.
- Détermine pour chaque parcelle, les règles qui encadreront les constructions existantes et futures.

L'AVANCÉE DE LA PROCÉDURE

La procédure de révision du PLU de GRANGES-AUMONTZEY a débuté en janvier 2024. Une première phase de travail a permis d'établir le diagnostic du territoire.

Cette analyse a permis d'identifier les principaux traits caractéristiques du territoire (socio-économie, démographie, habitat, morphologie urbaine, activités, paysage, environnement,...) pour établir une « photographie » du territoire et dégager des enjeux à prendre en compte dans la procédure.

À l'appui de ces travaux, la commune va maintenant définir les objectifs qu'elle souhaite atteindre à moyen et long terme en matière d'aménagement du territoire. Ces objectifs seront inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document qui porte le projet du territoire communal.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables sera ensuite traduit dans les pièces réglementaires du document d'urbanisme : règlement littéral, règlement graphique et orientations d'aménagement et de programmation.

LA CONCERTATION

La révision du PLU intéresse l'ensemble des habitants de la commune. La loi prévoit la mise en place d'une démarche concertée tout au long des études et de la procédure :

- Un cahier de concertation est disponible en mairie pour y recueillir les observations et remarques des habitants, nous vous encourageons vivement à y déposer dès maintenant toutes vos demandes et observations.
- Des articles informant de l'avancée de la procédure sont publiés dans le bulletin municipal, la presse et/ou le site internet et les réseaux sociaux de la commune.
- Les pièces règlementaires seront présentées lors d'une permanence publique.
- Le projet de PLU arrêté sera soumis à enquête publique.
- Trois réunions publiques seront organisées tout au long de la procédure.

La première réunion publique permettra de présenter les enjeux et objectifs de la procédure : définition du PLU et présentation de ses pièces constitutives, de ses effets, du contexte législatif, de la procédure, des modalités de concertation...

Cette réunion se tiendra le mardi 11 juin 2024 à 18h30, à la salle des fêtes.



Venez vous installer à Granges-Aumontzey, une commune accueillante nichée dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges!

Nos infrastructures scolaires, associatives, de santé et nos commerces sauront vous apporter toutes les commodités d'une ville à taille humaine et où il fait bon s'installer. Aujourd'hui, la commune de Granges-Aumontzey vous offre une occasion exceptionnelle d'acquérir des terrains à bâtir dans un emplacement privilégié, pour la construction de votre future habitation :

Profitez de lots spacieux pour concrétiser vos projets immobiliers, au prix attractif de 25 €/m2:



Chemin du Caron lieudit "Le Fréchin" - lot 5 :

- Parcelle D 2244 chemin du Caron d'une superficie de 1 017 m^2 .





Rue de Ménimis lieudit « Frambéménil »

- Parcelle D 2197 à Ménimis d'une superficie de $1\,360\,\mathrm{m}^2$.



Renseignements pratiques : vous pouvez vous rendre directement à la Mairie, nous contacter par téléphone au 03 29 51 41 09 ou par email à : mairie@granges-aumontzey.fr.

N'attendez pas pour réaliser votre rêve immobilier à Granges-Aumontzey!

Cérémonies patriotiques

La commémoration annuelle en mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis durant la Seconde Guerre Mondiale a eu lieu le dimanche 28 avril 2024. À la stèle des Evelines, la cérémonie a honoré la mémoire des déportés et rendu hommage aux aviateurs du Lancaster ND8253. Puis à la stèle Homel d'Aumontzey, la mémoire d'Yvan Homel, résistant durant la Seconde Guerre Mondiale et ancien Maire d'Aumontzey, a été honorée. L'événement s'est clôturé par l'intervention de l'harmonie municipale Les Gens d'Air et un vin d'honneur donné à la salle polyvalente.

Puis le mercredi 8 mai 2024, la commune de Granges-Aumontzey a honoré la fin de la Seconde Guerre Mondiale, rappelant les sacrifices pour la liberté et la démocratie. Cette 79ème cérémonie a réuni les élus locaux, des anciens combattants et les habitants autour du dépôt de gerbes au monument de Granges puis à celui d'Aumontzey, suivi de la lecture du message officiel du Ministère des armées, par Frédéric Thomas, Maire de Granges-Aumontzey. Les écoliers ont chanté la Marseillaise et l'Hymne Européenne, suivis par deux morceaux de l'harmonie municipale. La matinée s'est conclue par un vin d'honneur préparé par les bénévoles de l'équipe d'extra-municipaux.





Vous pouvez retrouver nos articles détaillés et de nombreuses photos de ces cérémonies sur notre site internet.

Pâques

L'équipe des **bénévoles extra-municipaux** ont une fois de plus fait de beaux efforts pour fournir une décoration soignée, naturelle et colorée à notre commune et ses habitants. À l'occasion des **fêtes de Pâques**, jardinières, lapins et œufs ont trouvé leur place!







Spectacle Sons et lumières

Stéphane Collin, adjoint, a le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un spectacle novateur et exclusif un **Son et lumière** le : **Samedi 13 Juillet 2024** au soir. Il se déroulera sur la place de l'église, derrière la Mairie, les routes alentours seront piétonnes pour l'occasion.

Les feux d'artifices souffrent depuis quelques temps d'arrêtés d'interdiction en raison des conditions climatiques changeantes. Nous avons donc fait le choix de nous adapter aux enjeux environnementaux actuels, en proposant à nos habitants un spectacle convivial et... innovant dans le secteur!

Pour cette soirée, Le café des Vosges vous propose un concert gratuit de l'orchestre professionnel **Vendest** de **20h à Minuit**, avec une coupure au moment de l'animation, lorsque la nuit sera tombée (vers 22h30-23h)!



Un Week-end de Jumelage « masqué » à Ertingen

Depuis trente-cinq ans, le jumelage entre les villes de Granges-Aumontzey en France et d'Ertingen en Allemagne anime les liens forts qui les unissent. Et il s'est encore renforcé lors du récent séjour des représentants français à Ertingen, le samedi 27 et dimanche 28 janvier 2024, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du carnaval.

Dès leur arrivée en milieu d'après-midi, le groupe a été chaleureusement accueilli par Jürgen Köhler, maire d'Ertingen, dans la salle de conseil de la mairie.

Le début de soirée s'est poursuivi avec une messe, célébrée en allemand, où le prêtre a eu la bienveillance d'adresser quelques mots en français pour souhaiter la bienvenue à la délégation française. À 20h, la Kulturhalle (sorte de salle des fêtes et salle des sports mutualisées) a été animée par des spectacles de danses et de musiques, présentés par un grand nombre d'associations locales.

Le dimanche matin, le groupe a assisté aux discours des différents présidents des associations participantes. L'emblématique « Maître protecteur », traditionnellement abrité sous un parapluie dressé comme une défense contre les mauvais esprits, a également pris la parole pour veiller au bon déroulement de l'événement.

À 13h30, le grand défilé a débuté. C'est un spectacle impressionnant, attirant beaucoup de visiteurs. Fondé sur des légendes locales, ce sont 35 groupes qui ont défilé, arborant des masques, parfois antédiluviens, représentant des sorcières et des monstres issus des légendes locales. La présence active des enfants dans ce défilé a été remarquée, reflétant l'implication précoce des jeunes gens dans la vie associative en Allemagne.





Laetitia Daeschler, adjointe, lance un appel à toutes les associations de Granges-Aumontzey. Dans le cadre du 35^{ème} anniversaire du jumelage, le prochain rendez-vous est fixé pour le **7 & 8 septembre 2024**, à l'occasion d'un spectacle avec feux d'artifices le samedi et un repas traditionnel des pompiers le dimanche à **Ertingen**. En proposant à un ou deux de leurs membres de s'y rendre, les associations pourront contribuer à pérenniser ce partenariat enrichissant, renforçant ainsi les liens d'amitié entre les deux communautés. Tentez l'aventure et rejoignez-les!

Challenge Zéro Déchet

Le dimanche 24 mars a marqué le coup d'envoi de la première édition 2024 du challenge zéro déchet. Cette année, la Mairie de Granges-Aumontzey et l'association l'Azmontaine ont uni leurs forces pour étendre la portée de ce projet et le rendre accessible à un plus large public.

Malgré les conditions météorologiques typiques du mois de mars dans les Vosges, deux groupes ont pris le départ depuis la salle polyvalente d'Aumontzey. Équipés de chasubles fluos généreusement offertes par l'assurance Pascale Pierrat Thiery de Bruyères, de gants offerts par le Conseil Départemental 88 et de sacs poubelles, ils ont parcouru les rues et les sentiers de la commune.

Ce projet est conçu dans une visée intergénérationnelle, visant à inculquer dès le plus jeune âge les gestes essentiels en matière de recyclage.



Laetitia Daeschler, adjointe, s'est réjouie de « voir quatre enfants du village se joindre à la marche pour la première fois, un autre originaire de Nancy et en vacances chez ses grands-parents, et de nombreux adultes ». Elle exprime également sa volonté « d'élargir la participation des enfants lors de la prochaine session, prévue pour la fin septembre, avec déjà quelques idées en tête ».

La matinée s'est conclue par un moment convivial autour d'un repas chaud partagé à la salle polyvalente, grâce aux tartes flambées préparées par l'Azmontaine, renforçant ainsi les liens entre tous les participants.

Espaces Sans Tabac

Dans le Vologne Infos de Novembre 2023, nous vous informions de la mise en place **d'Espaces sans tabac**. Aux abords des écoles, ces espaces sont désormais matérialisés au sol par des **marquages verts**. Nous remercions les fumeurs de respecter ces consignes en faveur de la santé de tous et en priorité de celle de nos enfants.

Conférence « Se souvenir du temps passé pour l'avenir »



Les élèves de CM1 et de CM2 de l'école de Granges-Aumontzey ont eu l'occasion de participer à une conférence intitulée « Se souvenir du temps passé pour l'avenir », qui s'est déroulée le jeudi 14 mars 2024. Gilbert Grivel, originaire de Le Tholy, a partagé avec eux ses souvenirs de jeunesse dans le lieu-dit de Bouvacôte, remontant aux années 1950-1960. Les enseignants ont répondu favorablement à l'invitation de Marion Kieffer Rýs, animatrice coordinatrice de la maison de retraite l'Accueil de la Vologne de Granges-Aumontzey. Les élèves se sont rendus dans la salle d'animation, où ils ont partagé cet instant avec des résidents, leurs familles et quelques passionnés d'histoire.

Gilbert Grivel a exprimé sa volonté de faire de cette conférence « un moment de partage » et « une passerelle entre les générations pour comprendre comment les enfants vivaient il y a 70 ans ».

Ce défi a été relevé avec succès, les enfants posant de nombreuses questions et les aînés partageant des témoignages chargés d'émotion. Le diaporama présenté traitait de divers aspects de la jeunesse de l'époque : les habitations, l'école, les modes de déplacement, de vêtements et de chauffage.

Gilbert Grivel a expliqué que les écoles des hameaux étaient conçues pour être accessibles aux habitants les plus proches, les élèves ne devaient pas avoir à parcourir un chemin leur prenant plus de 30 minutes ou 3 km à pied.

Un moment fort de la conférence a été la présentation d'une photo montrant une épaisse couche de neige, suscitant l'étonnement des jeunes qui n'avaient jamais connu une telle abondance. Ils ont également découvert les « courtes gueules », des sabots en bois sans lanière utilisés pour éviter de mouiller ses souliers. Lorsqu'un enfant a demandé pourquoi on ne portait pas

de bottes, un résident a répondu que « à cette époque, elles n'existaient pas encore », provoquant un moment de réflexion dans l'auditoire. Une autre photo montrant ce qui semblait être du sirop, mais qui était en réalité du vin, a également surpris les élèves. Gilbert Grivel a expliqué qu'à cette époque, on ajoutait un peu de vin dans le verre avant de le remplir d'eau pour lui donner du goût.

Cette conférence a suscité des réactions chez les enfants, qui se sont montrés étonnés et ont posé de nombreuses questions sur des aspects inconnus, tels que les sentiers enneigés pour se rendre à l'école ou l'apport de bûches de bois pour chauffer la classe. Le débat a été enrichissant, les aînés se remémorant avec plaisir leur jeunesse et partageant des anecdotes avec les plus jeunes. Ce moment d'échange suspendu dans le temps, dans une époque où tout semble aller plus vite, a été très apprécié.

Molo Tour

Le spectacle **Molo Tour** a terminé sa grande tournée Vosgienne par un passage à Granges-Aumontzey le vendredi 19 avril 2024. Les artistes ont réalisé un véritable marathon en cette journée, avec pas moins de **4 représentations**!

Mais le Molo Tour c'est quoi ? C'est une tournée-spectacle de la troupe des Trombinoz'notes proposée par l'académie Nancy-Metz en lien avec le Conseil Départemental des Vosges.

Corinne Mourot, adjointe à la jeunesse, et Xavier Battistella, professeur des écoles sont à l'origine de la venue de la compagnie d'artistes de Meurthe-et-Moselle.

Le spectacle riche en interactions, en morale accessible et adaptée à tous, a été présenté à des

élèves de maternelle jusqu'aux collégiens des alentours (Corcieux, Bruyères,...). En journée, les enfants ont été accompagnés de leurs équipes éducatives, et le soir les familles étaient conviées pour partager ce moment, dont l'objectif est de créer des espaces de discussions et de réflexions autour des usages du numérique. Chaque spectacle s'est conclu par un temps d'échange avec le public, en présence de Frédéric Thomas, Maire de Granges-Aumontzey pour la soirée de clôture.

D'une esthétique léchée, le spectacle repose sur les performances du conteur africain Chyc Polhit, accompagné de musiciens talentueux et d'une mise en images par du dessin sur sable, grâce à une table lumineuse et un projecteur. Contes musicaux multi-sensoriels, l'évènement a fait sensation et aura planté la graine de la réflexion sur l'usage raisonné du numérique!



Un chèque pour une mention au baccalauréat

Cette année encore, la municipalité de Granges-Aumontzey offre un chèque aux bacheliers de la commune qui ont obtenu une mention à leur baccalauréat 2024. Ce chèque sera remis lors de la cérémonie officielle du 14 juillet 2024, uniquement aux bacheliers présents ou représentés par la famille.

Retour sur les dernières vacances d'avril avec « La Ronde des Sotrés » au Pôle Socioculturel Simone Veil de Granges-Aumontzey

Le rideau est tombé sur les dernières vacances d'Avril... Les enfants en garderont un excellent souvenir avec le plein d'animations autour de « L'île Ô Jeux ».

Dirigé par **Bastien Liégeois**, accompagné de son adjointe **Malika Hafaied** et de toute l'équipe éducative (animateurs, agent de restauration et d'entretien, secrétaire), le centre de loisirs de la commune de Granges-Aumontzey a accueilli une moyenne de 35 enfants chaque jour.

« Notre rôle est de proposer des loisirs éducatifs dans le respect de la législation et garantissant la sécurité morale et physique des participants. Nous souhaitons favoriser la découverte d'activités innovantes et impliquer les enfants et les jeunes dans leur organisation. La thématique « L'île Ô Jeux ! » a permis à l'équipe pédagogique de mettre en œuvre différents ateliers (journées sportives, activités créatives autour des jeux, découvertes culinaires...) stimulant chez l'enfant la curiosité et la découverte. », souligne Bastien Liégeois.

Autour de cette thématique, les enfants ont découvert les différentes formes de jeux (collectifs, parcours, de coopération, de stratégie...) et d'en explorer toutes les facettes, tout en jouant et s'amusant!

L'objectif principal pour l'équipe pédagogique a été d'utiliser le jeu comme un outil d'apprentissage de la citoyenneté. En jouant, l'enfant apprend les codes sociaux : collaborer, innover, négocier, gérer ses émotions, partager!

Les enfants ont pris plaisir à participer aux diverses créations manuelles proposées (masques de supers héros, chapeaux et épées de pirates, jeux pour la kermesse,...), afin de préparer leurs propres costumes ou les grands jeux prévus (Chasse Ô Trésor, Kermesse, Pyramide des défis, Jeux musicaux...).

Chaque semaine, des sorties ont été proposées pour compléter le programme d'activités : « piscine et cinéma à Gérardmer, Bois des Lutins à la Bresse, Jumpstreet et Les Cybériades à Epinal... ». Sortir du centre parfois c'est, pour les enfants, partir à l'aventure sans les parents!

Les vendredis matin, ont été consacrés à la préparation de goûters délicieux pour clôturer chaque semaine : brochettes de fruits et de bonbons, cakes marbrés ou encore fondue au chocolat...

« Le jeu, c'est la vie de l'enfant! » Il dépasse largement le champ du « ludique ». Souvent considéré comme superficiel, il est en réalité profond, essentiel au développement individuel et social de l'enfant. Très vite, comme les enfants le disent eux-mêmes, « c'est plus du jeu! ». En effet, une erreur serait de penser que l'imposer à l'enfant va lui permettre d'apprendre. L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend « par ce qu'il joue ». Ils sont donc éducatifs, à condition qu'ils soient improvisés par l'enfant, et non imposés par une « norme » : l'âge, par exemple, ne doit en aucun cas être le critère de choix du jouet. L'essentiel étant de s'adapter aux besoins de l'enfant en fonction de son stade de développement, de sa vie, et cela indépendamment de son âge. L'enfant peut avoir la libre initiative du jeu et de ses règles, car il est aussi facteur de développement de confiance en soi et d'autonomie. Sa création par les enfants permet également le développement de l'imaginaire.

Ces dernières vacances viennent à peine de s'achever, mais toute l'équipe du Pôle Socioculturel, est déjà à pied d'œuvre, afin de vous concocter un panel d'activités inédites pour son grand centre de loisirs de cet été 2024 sur la thématique des « Jeux Olympiques ».

À très vite!

L'équipe d'animation du centre socioculturel



Le grand centre de loisirs de la commune de Granges-Aumontzey dévoile son programme pour l'été 2024!

Ouvert du 08 juillet au 02 août inclus puis du 26 août au 30 août inclus aux enfants âgés de 3 à 17 ans, l'équipe pédagogique du Pôle Socioculturel Simone Veil, proposera de nombreuses activités aux enfants cet été 2024.

Durant ces périodes, ces temps éducatifs permettront aux enfants des moments d'éveil, d'éducation et d'évasion. Les enfants pourront s'y rendre à partir de 7h00 et jusqu'à 19h00, sur inscription <u>uniquement à la semaine et en journée complète</u>.

Pour l'été 2024, la découverte et l'apprentissage des enfants inscrits se feront autour du thème suivant :

« À la découverte des Jeux Olympiques 2024!»

La pédagogie interactive sera au cœur du centre pour respecter le rythme de vie de l'enfant et tenir compte de ses désirs, de ses envies et de ses choix. Concrètement, l'équipe d'animation proposera des activités de façon répartie sur le centre et les enfants seront libres d'y participer ou non. Les animateurs seront présents et s'adapteront aux besoins des enfants. Cette méthode est une démarche éducative, où le rôle des adultes est de favoriser les échanges entre enfants en mettant à leur disposition des outils d'apprentissage et de découverte et en les laissant évoluer seuls dans leurs choix d'exploration.

L'équipe d'animation :

La préparation du centre de loisirs est coordonnée par la commission « Scolaire, Périscolaire, Solidarité et Culture », dont **Mme Corinne Mouro**t, 1^{ère} Adjointe fait partie.

Cette commission en lien direct avec **Bastien Liégeois**, Directeur des Accueils Collectifs de Mineurs et du Pôle Socioculturel Simone Veil, veilleront à organiser au mieux les équipes, les locaux, les équipements, afin de garantir le bon fonctionnement du centre (mise en œuvre du projet pédagogique, gestion du personnel ou encore relations avec les familles).

Par leurs rôles et missions respectives, ils constituent une interface essentielle entre l'équipe du centre et les familles.

Une équipe importante sera mobilisée pour assurer le bon fonctionnement du centre tout l'été: Une Directrice Adjointe, Animatrices / Animateurs permanents et vacataires, Agents d'entretien et de restauration, Surveillant de baignade, Assistant sanitaire et Secrétaire.

<u>Les mini-camps de l'été 2024, une offre renforcée par la commune !</u>

Au regard de l'intérêt et de la réussite des mini-camps et en cohérence avec les engagements et objectifs du Projet éducatif local, la commune de Granges-Aumontzey a fait le choix de renforcer son offre de loisirs, en proposant des minis séjours sur le camping « La Sténiole », pour les enfants à partir du CM1. Deux groupes et donc deux mini-camps : les CM1/CM2/6e et les 5e/4e/3e.

Une occasion de favoriser le départ en vacances des enfants qui fréquentent le centre de loisirs pendant l'été et de promouvoir leur émancipation et leur autonomie en favorisant la découverte de l'environnement local de manière ludique.

Accompagnés d'une équipe dédiée sur place, les enfants deviennent acteurs de leur séjour.

La méthode pédagogique est basée sur la vie en petit groupe, l'éducation par l'action, la vie dans la nature, le soutien des adultes, l'engagement durant le séjour. Les enfants seront associés à toutes les missions d'organisation des tâches quotidiennes, permettant de renforcer l'autonomie et l'autogestion des jeunes, dans un cadre établi. Les temps d'échanges et de débats seront valorisés pour permettre l'expression de tous et la prise de décision.





HORAIRES D'INSCRIPTION:

Lundi: 7h30 - 12h / 13h30 - 16h Mardi: 8h30 - 12h / 14h - 18h30 Mercredi: 8h - 12h / 14h - 18h30

Jeudi: 7h30 - 12h

Vendredi: 7h30 - 12h / 14h - 17h30

Les inscriptions pour le centre de loisirs de cet été 2024, sont d'ores et déjà ouvertes

(Dossier d'inscription indispensable).

Merci de prendre contact auprès du secrétariat du Pôle Socioculturel Simone Veil,

> 39 Les Champs de la Borde 88640 Granges-Aumontzey,

soit par email à periscolaire@granges-aumontzey.fr soit par téléphone au 03 29 57 64 66.

Stage Hip-Hop et M.A.O.

Initiatives Culturelles et Artistiques dans les Vosges

Suite aux démonstrations de la compagnie de danse S'poart, le Conseil Départemental des Vosges a lancé des appels à projets.

L'action « ELLES », initiée par Marion Kieffer Rýs animatrice coordinatrice à l'Ehpad l'Accueil de la Vologne, a été intégrée dans un projet intergénérationnel et pluridisciplinaire soumis en commission culture par Corinne Mourot, adjointe et Benoît Grocolas, agent du service culture. Ce projet, incluant des témoignages de vie retranscrits par des interviews et des tableaux, ainsi que des performances artistiques, a été retenu pour son caractère innovant.

S'poart et Breakdance : des ateliers inclusifs

Faisant son entrée aux Jeux Olympiques, la breakdanse est mise à l'honneur cette année. Une première session de stage a été proposée à des jeunes âgés de 8 à 14 ans lors de leurs vacances d'hiver.

L'atelier Hip-Hop, dirigé par Quentin Poulailleau et par Wilfried Ebongue a permis de faire découvrir la danse urbaine et son lien avec la musique. L'artiste Cayu a quant à lui initié les enfants à la création musicale via la M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur).

Huit résidents de l'Ehpad ont aussi participé à ce premier stage, contribuant à des échanges intergénérationnels enrichissants pour tous et toutes.

Deuxième session et évaluation positive

La deuxième session du stage s'est déroulée lors des vacances de Pâques. Les équipes jeunes/ainés ont pu parfaire leurs apprentissages et créer des chorégraphies, rythmées par les musiques créées de toute pièce.

Le dernier jour, une restitution publique s'est tenue en présence de représentants locaux, et les équipes formées se sont mises en mouvements cohérents autour des tableaux réalisés dans le cadre du projet « ELLES ». Michael Helmrich, Chargé de mission spectacle vivant et enseignement artistique au Conseil Départemental des Vosges, a alors souligné le succès et les perspectives de reconduction du projet.

Un documentaire de 26 minutes sera diffusé sur Vosges Télévision peu avant les Jeux Olympiques.

Aussi, les vidéos des interviews croisées à la création des peintures seront prochainement disponibles en ligne.

Enfin, une exposition des tableaux est prévue aux archives départementales d'octobre 2024 à mars 2025.







Concert de Printemps : édition 2024

Le samedi 13 avril 2024, la chorale municipale « L'Île aux chansons » et l'harmonie municipale « Les gens d'air » de Granges-Aumontzey ont tenu leur grand Concert de Printemps, un rendez-vous musical annuel très attendu qui a une fois de plus fait salle comble.





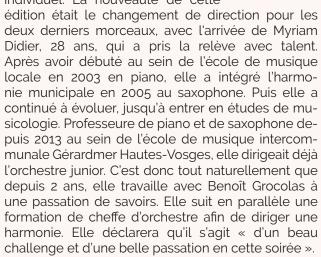
L'événement a débuté avec un discours de Frédéric Thomas, Maire de Granges-Aumontzey, saluant les 27 années de dévouement de Benoît Grocolas à la culture locale. Ce dernier a choisi de passer le flambeau à Myriam Didier pour la direction de l'harmonie municipale lors des futurs événements. A noter également la présence de Corinne Mourot, première adjointe à la culture, qui s'engage dans le suivi hebdomadaire du dossier culturel de la commune de Granges-Aumontzey.

Marion Kieffer Rýs, Présidente de l'association de la chorale municipale, a également pris la parole pour exprimer sa gratitude envers l'équipe municipale pour son soutien continu envers la musique et les associations locales. Puis elle a souligné le rôle crucial de Benoît Grocolas dans le renforcement des liens entre la chorale et l'harmonie.

Plus tard dans la soirée, ému, Benoît Grocolas, a rendu hommage à toutes les personnes qui ont croisé son chemin au fil des ans, y compris les musiciens, les professeurs, les anciens présidents de l'association, la municipalité et ses proches. Il restera impliqué dans la coordination de l'école de musique intercommunale de Granges-Aumontzey, et poursuivra son travail de développer et organiser des actions culturelles pour la commune.

Le concert a débuté avec la chorale municipale « L'Île aux chansons », qui a présenté un tout nouveau répertoire. La Présidente de l'association précisera que la journée de travail du samedi 20 janvier 2024 a porté ses fruits et ajoutera « qu'ils sont prêts ». Sous la direction de Benoît Grocolas et accompagnée par Françoise Canton au piano, la chorale a offert un spectacle remarquable, culminant avec un medley final de Starmania.

La seconde partie du spectacle a été animée par l'harmonie municipale « Les gens d'air », qui a interprété des compositions travaillées tout au long de l'année grâce à des répétitions hebdomadaires et un travail individuel. La nouveauté de cette



Le concert s'est conclu par « Conquest of Paradise » de Ron Sebregts, dirigé par Myriam, accompagné d'une agréable surprise de la chorale dirigée par Benoît, qui a combiné ses voix avec des mouvements de tutting, un art urbain impliquant des mouvements synchronisés des bras.



Le Concert de Printemps de Granges-Aumontzey a une fois plus rempli son objectif de fédérer et unir autour de la musique, et a offert à ses très nombreux spectateurs un divertissement rempli d'émotions.



Audition

Le mercredi 3 avril 2024, le site de Granges-Aumontzey de l'école de musique intercommunale a organisé une audition mettant en lumière ses élèves, enfants et adultes. Pour cette représentation, les professeurs ont sélectionné une quinzaine d'élèves issus principalement de la commune, à l'exception d'une élève de Gérardmer, et d'autres auditions auront lieu à différents moments de l'année pour les autres élèves.

Sur scène, saxophone, piano, marimba, guitares, percussions et flûtes se sont enchaînés. Pour beaucoup, il s'agissait de leur toute première expérience scénique où tous les niveaux étaient représentés. Le public, majoritairement composé de parents ou de proches visiblement émus, a réservé de francs applaudissements aux artistes, saluant ainsi le travail déployé.



Cette audition revêt un objectif principal : donner une véritable finalité à l'apprentissage des élèves. En leur offrant cette occasion de se produire en public, il s'agit de renforcer leur engagement et rendre leur pratique musicale plus concrète, nourrissant ainsi l'envie d'avancer et le dépassement de soi.

Un concert rock qui fait vibrer les murs à Granges-Aumontzey



Le samedi 16 mars 2024, la salle des fêtes de Granges-Aumontzey a vibré au son d'un concert rock gratuit organisé par la Mairie et attirant plus de 200 spectateurs. En ouverture, le groupe de « musiques actuelles » de l'école intercommunale de musique de Gérardmer Hautes-Vosges a donné le ton. Dirigé par Olivier De Menech, cet ensemble formé en 2006 se réunit chaque vendredi soir pour des répétitions sur le thème de « musiques actuelles » rock variété. Composé de 7 musiciens (batterie, guitare, basse, clavier, chant), ce concert a marqué la première expérience scénique pour le conseiller municipal David Maurice, qui a brillamment relevé le défi.

Olivier De Menech souligne « l'importance de la pratique collective, offrant une dynamique d'apprentissage différente de la pratique individuelle. » et ajoute que « le groupe se produit au moins une fois par an, offrant ainsi un objectif et une finalité à leur travail. » Avec un répertoire allant de Bashung à Dutronc, le groupe de « musiques actuelles » a interprété cinq morceaux devant un public enthousiaste. Cette réussite est également un encouragement pour les élèves de l'école intercommunale de musique, certains anciens ayant intégré aujourd'hui des groupes professionnels.

Puis le **Still Crazy Rock Band Cover** d'Ensisheim (68) a pris d'assaut la scène.

Johnny Boffa, Gringeaud d'origine, batteur et ancien membre de l'harmonie municipale de Granges-Aumontzey, exprimera son « plaisir de jouer sur cette scène pour la quatrième fois avec un quatrième groupe différent ». Johnny Boffa ajoutera « Composé de cinq musiciens, le groupe fondé en 2007 propose un répertoire rock des années 70 à 90, incluant entre autres des titres d'AC/DC, de The Cranberries ou des Rolling Stones. Notre répertoire de plus de deux heures de musique est principalement présenté dans des salles de spectacles ».

Témoignage de leur succès grandissant, Pascale Gall, secrétaire des associations Johnny Boffa Productions, mais également de Les gens d'Air et membre de l'harmonie municipale précisera que sept dates sont déjà réservées pour 2024, en plus des cinq concerts donnés en 2023. Ce soir-là, le **Still Crazy a joué 27 morceaux en deux sets**, séduisant un public conquis, qui leur souhaite déjà la bienvenue pour 2025.

L'entracte a réservé une belle surprise à l'auditoire, avec la prestation de **trois jeunes musiciens talentueux**. Arsène à la batterie, âgé de 14 ans. Il suit des cours de percussion à l'école intercommunale de musique de Granges-Aumontzey et joue également à l'harmonie municipale. Démian à la basse, âgé de 19 ans. Il était élève de l'école de musique, il est désormais étudiant en musicologie et continue de jouer comme bassiste au sein de notre harmonie municipale. Enfin, Clara à la guitare, âgée de 18 ans et également étudiante en faculté de musicologie. Leur performance de très haute qualité a été chaleureusement applaudie par un public impressionné, reconnaissant le potentiel plus que prometteur de ces jeunes musiciens.

Vœux du Maire aux ainés 2024

Monsieur le Maire de Granges-Aumontzey, s'est rendu au sein de l'Ehpad l'Accueil de la Vologne, accompagné d'élu·e·s et de bénévoles du CCAS, afin de **présenter** ses vœux pour l'année 2024.

À l'origine prévu pour le 18 janvier, le premier rendezvous a été reporté en raison de l'épidémie de grippe. Mais c'était certainement pour mieux se retrouver **le jeudi 1**er **Février 2024**.

La cérémonie a débuté par les vœux de **Christine Morandi,** Directrice de l'Ehpad. Dans son discours, elle a tenu à remercier le personnel, qui œuvre au quotidien au bien être des résident·e·s, puis Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, qui se montrent à l'écoute et qu'elle a remercié pour le partenariat dans le cadre de l'extension de la résidence. Christine Morandi a également salué le travail des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), qui met en place tout au long de l'année des évènements permettant de créer du lien entre résident·e·s et personnes dites « isolées ».

Puis **Frédéric Thomas,** Maire de Granges-Aumontzey, a pris la parole.

Son discours a marqué sa reconnaissance envers le personnelde la maison de retraite, soulignant qu'ils'agit d' « un métier qui nécessite beaucoup d'engagement et demande beaucoup d'attention », appuyant sur son « admiration face à leur investissement pour que chacun se sente un peu chez soi ».



Frédéric Thomas a ensuite remercié tous les bénévoles de la maison de retraite et du CCAS. Enfin, il ajouta un mot sur la construction du nouveau bâtiment, et les nouveaux investisseurs qui soutiennent ainsi un territoire rural avec un projet axé autour de l'humain, pour l'humain. Il conclura par ses vœux de paix, de compréhension et de respect.

Enfin, **Corinne Mourot,** première adjointe et viceprésidente du CCAS, a tenu à mettre en avant les personnes dites « isolées » qui sont de plus en plus nombreuses à répondre présent aux invitations du CCAS. Corinne Mourot a également remercié chaleureusement les équipes de bénévoles et les chauffeurs pour leur fidèle participation. Elle ajouta que le spectacle de fin d'année a été un franc succès, notamment grâce à l'engagement fort de la chorale municipale. Elle conclura en annonçant les prochains rendez-vous à la salle des fêtes : le 22 février pour une animation musicale et un goûter aux beignets de carnaval, puis le 21 mars pour un goûter avec, dit-elle « beaucoup de crêpes sur la planche ».

L'équipe présente s'est félicitée de la réussite des repas partagés de Noël et Nouvel An, et invite les personnes qui le souhaiteraient à se manifester auprès du CCAS ou des équipes de la maison de retraite, afin de passer un bon moment tous ensemble à l'Ehpad.



Monsieur le Maire et sa première adjointe ont ensuite salué chaleureusement le public, puis ont cédé leur place à l'artiste Cayu, qui a proposé un concert guitare et accordéon, avec un répertoire composé de chansons personnelles et d'autres connues (Brassens, Brel, Piaf...). Sa première chanson intitulée « Allons y gaiement » est, espérons-le, de bon augure pour cette nouvelle année 2024!



Les Goûters du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Granges-Aumontzey, dont la vice-présidence est tenue par Corinne Mourot, adjointe, a organisé un thé dansant le Jeudi 22 Février à destination des ainés de la commune. Cet évènement a réuni une centaine de participants sur le thème du carnaval, dont un grand nombre de résidents de la maison de retraite l'Accueil de la Vologne. « Ici on envoie valser les déambulateurs! » Sous les accords entraînants de l'accordéoniste Christelle Harau, les invités ont dansé avec joie, notamment grâce au duo Eliane & Laurent. L'événement a aussi permis de célébrer les anniversaires de trois participantes, et s'est conclu par une dégustation de beignets de carnaval dans une atmosphère joyeuse et chaleureuse.









Le jeudi 21 mars, le CCAS de Granges-Aumontzey a organisé un atelier chanson pour les aînés, en collaboration avec l'Ehpad l'Accueil de la Vologne. Animé par Marion Kieffer Rýs et son mélodieux orgue de barbarie, l'événement a rassemblé résidents, familles et invités pour un moment musical plein de souvenirs et d'émotions, agrémenté d'un goûter printanier.

Les résidents de la maison de retraite l'accueil de la Vologne et les aînés de Granges-Aumontzey ont eu l'occasion d'assister le **mercredi 24 avril** à un concert gratuit. Proposé par **l'ensemble municipal des épinettes**, connu sous le nom de « **Les Copains d'Accord »**, il a été co-organisé par le CCAS. En raison du temps « hivernal », la représentation s'est déroulée au sein de l'Ehpad, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes d'en profiter. Sous la direction de Françoise Canton et accompagnée des musiciens, cette performance a été suivie d'un goûter partagé entre familles, amis et bénévoles du CCAS.



Commerces

Votre entreprise vient de s'installer à Granges-Aumontzey ? Vous êtes repreneur ? Demandez le service communication en Mairie : mairie@granges-aumontzey.fr ou 03 29 51 41 09 et nous viendrons réaliser un article pour vous présenter.

DB-Horlogerie-88: votre horloger à domicile

Daniel Brochet est le dirigeant de l'entreprise DB-Horlogerie-88, dotée du label artisan et établie depuis février 2023 à Granges-Aumontzey. Il a débuté sa carrière en tant que mécanographe en 1978, spécialisé dans la réparation et l'installation de machines à écrire mécaniques à barres et à sphères, puis électroniques, et enfin de photocopieurs. Après une reconversion professionnelle en horlogerie entre 2013 et 2015, il propose désormais ses compétences pour la réparation et la restauration d'horloges et de montres de toutes tailles. Sa clientèle principalement composée

de particuliers bénéficie de ses services à domicile. Pour les passionnés ou les curieux d'apprendre, DB-Horlogerie-88 propose également des ateliers d'initiation d'une journée comprenant un module théorique et un module pratique. L'artisan propose également à la vente des modèles de montres, réveils, bracelets ou tout autre article d'horlogerie sur catalogue.

Assez d'être en retard à cause d'une montre déréglée ? Votre horloge comtoise n'en fait qu'à sa tête ? Contactez-le :

DB-HORLOGERIE-88

42, rue Emile Walter - 88640 Granges-Aumontzey Tél. : 07 50 87 00 89 Email : dbhorlogerie88@free.fr



<u>Garage THURIOT :</u> <u>la mécanique toutes marques</u>

Situé derrière la mairie de Granges-Aumontzey, le garage Thuriot est une entreprise familiale dirigée par Nicolas Thuriot et Céline Jacquat. Depuis leur reprise en décembre 2022, ils mettent leur expertise et leur savoir-faire à disposition de leur clientèle pour la réparation de toutes les marques de voitures, qu'elles soient récentes ou anciennes. Expérimenté, le garage Thuriot assure toutes sortes de prestations mécaniques. De la simple vidange à la réparation de moteurs, en passant par la mise en place de diagnostics électroniques avancés : ils sont à même de répondre à tous les besoins de leurs clients. Outre l'expertise en matière de mécanique, Céline Jacquat est également en charge de la facturation, de la comptabilité et de la gestion du garage. Elle garantit ainsi un service client de qualité, au travers de devis détaillés et une facturation claire.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi sur rendez-vous au 07 81 86 82 24.



<u>Sas Thomas :</u> un savoir-faire perpétué

Mickaël Hatton est le nouveau chef d'entreprise de l'établissement Sarl Thomas. Spécialisée dans la couverture (toitures), le bardage (isolation), la zinguerie (gouttières, cheminées), l'étanchéité (toits plats, garages) et l'installation de Vélux, l'entreprise a été créée par Jean-Philippe Thomas. Après son décès, sa femme, Françoise Thomas a repris l'activité. Elle prend désormais une retraite bien méritée et passe le flambeau à Mickaël Hatton qui connait très bien l'entreprise, puisqu'arrivé en 2010, il en avait la gérance depuis une dizaine d'année. Pour des raisons administratives, c'est sous le nouveau nom de Sas Thomas qu'il reprend l'entreprise de manière très fluide, avec un salarié en CDI et un apprenti.

Pour le contacter :

SAS THOMAS JEAN-PHILIPPE

156, rue Marie-Joséphine Walter « Les feignes » 88640 Granges-Aumontzey Tél : 03 29 57 54 54 / 06 76 80 99 60 Email : sarlthomasjpf@hotmail.fr



Marché Hebdomadaire

Le marché hebdomadaire est de retour! Tous les mardis matin de 7h à 13h, sur la place de l'église. Nous vous attendons en nombre!

Exposants, vous pouvez nous contacter en Mairie au 03 29 51 41 09.





Marchés Nocturnes Artisanaux

Elisabeth Roussel, adjointe, a le plaisir de vous annoncer le retour des Marchés Nocturnes Artisanaux. Cette année sera un peu spéciale car nous fêterons leurs 10 ans!! Nous vous réservons déjà quelques surprises tous les mercredis soir du 17 juillet au 21 août inclus, de 18h à 22h.

Une quarantaine d'exposants seront présents. Spécialités

Lorraines et fumées, bières et vins, miel et spécialités sucrées seront proposés. Venez aussi découvrir les confections des artisans : savons, bougies, maroquinerie, mode, bijoux, bois... et bien d'autres encore!

Tous les soirs de marchés, la municipalité offre deux animations gratuites. Les enfants pourront profiter de **balades à poneys** de 18h30 à 20h30. Et Vivre en jeux vous proposera une vingtaine de **jeux en bois,** grandeur nature de 18h à 22h!

Profitez également de concerts gratuits chaque soir et du pôle restauration, animé par des associations de Granges-Aumontzey (les bénéfices seront au profit de chaque association) :

PROGRAMME	Concert		Restauration
Mercredi 17 juillet	CECI CELA (Duo, reprises variété française et internationale)	18h à 22h	GAG Basket
Mercredi 24 juillet	TOPIC (Trio, reprises chansons françaises des années 50 à 80)	19h à 22h	Micro-crèche La maison des P'tits loups
Mercredi 31 juillet	SNAPSHOT (Duo, reprises Rock, Soul et Rock'n Roll des années 60 à nos jours)	19h à 22h	APE (Association des Parents d'Élèves)
Mercredi 07 août	MYSSIA (Duo, réadaptation de titres incontournables en version cosy)	19h à 22h	Amicale des Donneurs de Sang de Granges- Aumontzey et environs
Mercredi 14 août	PASCALE FROSSARD (Duo, univers musical métissé, aux couleurs pop, soul, blues, jazz et funk. Reprises françaises et internationales)	19h à 22h	Les Rives de la Vologne
Mercredi 21 août	UN PETIT RIEN (Duo, reprises françaises)	19h à 22h	Société de chasse de Granges-Aumontzey







Amicale des donneurs de sang

En 2024, l'association des donateurs de sang de Granges-Aumontzey est sur tous les fronts.

En plus des quatre dons de sang annuels tenus à la salle des fêtes, dont la dernière a eu lieu le 2 mai dernier, l'amicale participe également aux différentes activités de la commune.

Les membres du comité expriment leur gratitude à tous ceux qui ont pris part au dîner avant le théâtre. En collaboration avec l'association Amitié & Loisirs, les deux soirées ont permis de générer une somme importante et de reverser 1 000 € à l'Association France Parkinson. L'antenne spinalienne pourra renouveler certains équipements de son appartement pour recevoir les patients en examen grâce à ce don. En présence de nombreux membres de l'Association France Parkinson Épinal, nous avons pu remettre le chèque lors d'une petite cérémonie tenue à la Mairie de Granges-Aumontzey.

En partant à la rencontre des plus jeunes, l'association renoue avec ses traditions. En collaboration avec les enseignants, une après-midi de présentation du don du sang est organisée à destination des élèves de CM1-CM2 en cette fin d'année scolaire.

Nous participerons également au **marché nocturne du 7 août 2024** à double titre: nous proposerons la restauration avec un plateau repas champêtre et nous animerons un stand de sensibilisation au don du sang, qui reste notre mission première. Pour aider les jeunes à mieux comprendre les défis et l'importance du don du sang, nous proposerons des jeux destinés aux jeunes et aux moins jeunes.

Enfin nous proposerons des **tartes flambées et une buvette le 13 juillet** prochain lors des portes ouvertes organisées à la Ferme de Mariemont (Les Arrentès).

L'amicale







Anciens combattants d'AFN

Le Vendredi 8 mars 2024, l'association des anciens combattants d'A.F.N. (Afrique du Nord), section Granges et environs s'est réunie à l'occasion de son assemblée générale.

Monsieur le Président départemental des anciens combattants d'A.F.N., Oswald CALEGARI, Monsieur le Président de la section de Gérardmer Gérard ROUSSEL et Madame Corinne MOUROT Adjointe au Maire ont répondu présent. Après une minute de silence en hommage aux morts au combat, M. CALEGARI a

réalisé un état des lieux des actualités nationales concernant les anciens combattants. Les veuves d'anciens combattants, âgées de plus de 74 ans au 31 décembre 2023 (nées avant le 1er janvier 1950) peuvent prétendre à une demi-part fiscale supplémentaire, si leur défunt mari en avait lui-même été bénéficiaire, ce quel que soit l'âge du défunt au moment de son décès.

Puis, Bernard LAZZATI, Président de l'association locale, a annoncé le nom des camarades décédés cette année : M. Robert COLIN, M. Pierre PHILLIPE (ancien porte-drapeaux), M. Maurice JECHOUX (ancien Maire d'Aumontzey).

Depuis le 9 janvier 2024, suite à la dissolution de l'association des anciens combattants d'A.F.N. section Champdray, les anciens membres se sont rapprochés de l'association de Granges et ses environs.

L'ancien Président de la section de Champdray, M. Irénée VIRY est décédé le 12 janvier 2024, et trois autres camarades de cette section ont disparu en 2023 : M. Marcel COLIN, M. André VIRY et M. Serge THIRIET. Demeure un camarade de la section, aujourd'hui rattaché à celle de Granges et environs.

L'assemblée générale s'est terminée par un verre de l'amitié puis un repas au restaurant La petite myrtille de Granges-Aumontzey. L'association des anciens combattants d'A.F.N. maintient sa présence à toutes les cérémonies patriotiques prévues en 2024.

Anim'GA

JEUDI 15 AOÛT, JOUR DE VIDE-GRENIERS

Comme tous les ans, en plein milieu de l'été, il revient le traditionnel vide-greniers organisé conjointement par l'association Anim'GA et le football club de Granges. Et depuis des lustres on découvre des centaines de mètres d'exposants occupant des emplacements soit dans le parc du foyer Saint Paul, soit dans les rues voisines... Et on retrouvera avec plaisir de vieux objets, de la belle brocante. Il faut dire que les organisateurs sont assez sélectifs dans les inscriptions, ce qui est un gage de réussite de la manifestation, visiteurs et exposants, venus parfois de fort loin, trouvant un réel plaisir à participer à une journée où on essaie de garder le charme des beaux vide-greniers d'antan.

Des formulaires d'inscription sont disponibles soit dans les boulangeries locales, soit auprès des organisateurs (Philippe : 06 74 27 69 98 - Jeannot : 06 15 61 17 22). Le prix est toujours de 2 € le mètre linéaire avec un minimum de 4 m, de façon à garer sa voiture derrière son stand.



Comme d'habitude **buvette et petite restauration sur place**.

L'Azmontaine

Petit point historique, comme déjà cité dans la dernière parution du journal, **notre association fête cette année ses 10 ans.** Après avoir fait la marche Challenge zéro déchet avec la municipalité de Granges-Aumontzey et ce, malgré un temps déplorable, conclue par un repas chaud bienvenu grâce à des tartes flambées concoctées par nos excellentes cuisinières ; puis la chasse aux œufs réalisée en collaboration avec l'APE de Granges, et la traditionnelle mise en place de nos décors de Pâques ; nous souhaitons remettre au goût du jour **la fête de l'automne le 6 octobre.** D'ailleurs à ce sujet nous sommes à la recherche d'exposants sur ce thème. Il y aura ensuite les lumières de Noël le weekend du 14/15 décembre avec ses animations le samedi et le repas animé du dimanche.

Sans oublier la mise en place des décors de Noël et la boîte aux lettres qui remporte toujours un franc succès!

Nul doute que ce programme chargé rencontrera l'adhésion des habitants de la commune car notre but, rappelons-le, est d'animer notre village!





Granges-Rando

Découvrez le club de Randonnée de Granges-Aumontzey : Aventure, Convivialité et Nature !

Depuis 1976, le club Granges-Rando, fondé par Marc Voirin, offre la possibilité de vivre de belles aventures en pleine nature. Leur programme s'adapte à tous et toutes et comprend des marches hebdomadaires, des séjours annuels en village vacances (avec plusieurs niveaux de marche) ou des semaines itinérantes pour les plus avertis.

Enregistré auprès de la Fédération Française de Randonnée depuis 1996, le club compte actuellement une centaine d'adhérents, qui viennent de Granges-Aumontzey et ses alentours.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Les randonnées, au-delà de simples promenades, sont aussi (et surtout) des moments de convivialité voire de dépassement de soi grâce à la force du collectif, où chacun trouve sa place, du débutant au plus expérimenté. L'association organise de nombreux moments de convivialité tout au long de l'année, mêlant marche ou raquette et repas partagé (barbecue, repas choucroute ou marche des petits pâtés) et participe aux marches populaires locales.

Toutes les semaines retrouvez-les :

- Les dimanches ou lundis à 8h ou 8h30 sur le parking de la Mairie (pas de niveaux).
- Les mercredis de Mars à Novembre à 13h30 sur le parking de la Mairie (2 niveaux : marche douce et marche régulière).

Si vous recherchez une association dynamique où l'aventure et la nature se conjuguent dans une ambiance chaleureuse, et avec une cotisation annuelle abordable (de septembre à septembre), alors rejoignez le Club de Randonnée de Granges-Aumontzey.

aranges Aamonizey.

Scannez ce QR code pour plus d'informations depuis notre site internet.



Contact : Jean-Pierre Cunin (Président) Tél. 06 38 77 40 58 E-mail à kikinanou88640@gmail.com

FC Granges: 50 ans du Club 1974-2024

Historique:

1974 : Club fondé par Maurice Demangeclaude. Un terrain sera aménagé à côté de la scierie du président. Très rapidement Maurice Demangeclaude sera succédé par Jean-Marc Ferry.

Des vestiaires rudimentaires (sans douche) seront construits par les membres du club, une équipe séniore sera créée et évoluera dans la plus basse division de district.

1981 : Une équipe cadette verra le jour.

1985: Le terrain étant vraiment inefficace, le président Jean-Marc Ferry entame des discussions avec M. Gérard, Maire de Granges-sur-Vologne, pour la construction d'un nouveau Stade en 1985 à la Xavée.

Dans la foulée le comité décide de construire le chalet sous la direction de Jean-Marc Ferry.



Suite à cela, des équipes de jeunes prennent leurs essors, notamment avec les catégories Poussins, Cadets et Juniors. Et enfin la création d'une nouvelle catégorie. (Débutants 6-9ans)

1991 : L'arrivée de Patrick Le Guillou ancien joueur du PSG va marquer le FC Granges et contribuera à faire progresser les joueurs du club.

1994 : Suite à l'arrêt de Jean-Marc Ferry, Jean Carrara reprend la Présidence du Club.

1996 : Patrick Coutret débarque au club pour reprendre les rênes des équipes seniors.

2000 : Le club va dépasser la barre des 200 licenciés et atteindre une nouvelle dimension.



Une équipe féminine sera créée sous l'impulsion d'Adeline Chipot.

2003: Le club progresse très vite et sera Champion des Vosges en remportant le Championnat de Promotion de District. Ce qui permettra à l'équipe fanion d'évoluer dans le championnat Promotion d'Honneur Régional

(actuellement R3) pendant 4 années consécutives. Le club va également connaître quelques distinctions : 2^{ème} Club Lorrain pour la formation d'éducateurs, Challenge remis au Stade Marcel Picot.

2^{ème} Club Lorrain pour la formation de jeunes arbitres, avec la création de référents arbitres en 2008.

2020 : Jean Carrara tourne une grande page du livre du FC Granges. Après 26 ans de présidence, Jean cède son fauteuil après une dernière assemblée générale, qui a propulsé un de ses disciples Sébastien Dieudonné à la tête du club de Division 2.



Une pensée également pour nos défunts membres du club qui ont marqué la vie du Club :

Evan TISLER, Jean-Marie ROLLET, Anthony GELLNER, Christian PORTIER.....et tous ceux partis trop tôt.

Mot du président Sébastien Dieudonné

« Le Football club de Granges fêtes ses 50 ans ! Nous ne pouvions pas passer à côté de cet événement. J'ai donc proposé à l'ensemble du comité d'organiser un weekend festif. Il se déroulera le **13-14 Juillet 2024.** »

Ce week-end se décompose en 2 parties :

La journée du samedi 13 juillet sera consacrée aux jeunes du club mais également pour nos anciens joueurs, en fin d'après-midi. Le dimanche sera ouvert à tous, licenciés ou non lors d'un tournoi sixte pour honorer notre ami Toutoune.

Samedi: le matin des ateliers de football seront proposés à nos jeunes par nos éducateurs, les parents seront conviés et pourront même y participer s'ils le souhaitent. Différentes animations seront proposées : Footgolf, Tennis ballon, Atelier technique, Structure Gonflable etc... Bien entendu cette journée restera ouverte à tous les enfants non licenciés qui souhaitent découvrir le football.

L'après-midi sera réservé aux catégories U13 U15, un match amical sera proposé.

Et pour clôturer cette journée nous organiserons un match de gala avec nos anciens joueurs comme signe de retrouvailles. Différentes surprises vous attendront.

Dimanche: Challenge Toutoune: un tournoi sixte vous sera proposé sur demi terrain avec des équipes de 7 joueurs (10 joueurs max par équipe). Il sera ouvert à tous, Petits et Grands, licenciés ou non, d'autres associations, etc...

Bien entendu restauration et buvette vous seront proposés tout au long du week-end (menu, assiette garnie, sandwich, frites). Alors n'hésitez pas à venir faire un tour pour passer un agréable moment!

Harmonie Municipale « Les Gens d'Air »

L'actualité de l'harmonie municipale "Les Gens d'Air" est assez chargée ces derniers temps...

Lors de son assemblée générale du 17 février, Mme Martine CHAMPREUX a été élue présidente de l'harmonie. Elle succède ainsi à M. Fabien SONRIER qui assurait cette tâche depuis 2016. Un grand merci à Fabien pour tout le travail qu'il a effectué durant ces 8 années.

Autre changement à venir, le changement de direction musicale. À compter de la rentrée de septembre, c'est Mme Myriam DIDIER qui dirigera les musiciens de l'harmonie. Elle succèdera à M. Benoît GROCOLAS qui a officié durant 27 années. Tous les musiciens remercient chaleureusement Benoît pour toutes ces années passées ensemble, toutes ces prestations réalisées et le rayonnement de l'harmonie "Les Gens d'Air" qu'il a su générer.



Coté prestations, les prochaines sont notamment un concert à l'EHPAD ce 22 juin et l'aubade du 14 juillet.

Après une pause estivale méritée, l'harmonie reprendra ses répétitions en septembre au pôle socio-culturel Simone Veil. Si vous jouez vous même d'un instrument de musique, vous êtes les bienvenus dans ses rangs.

A bientôt!

ASSOCIATION LA MAISON DES P'TITS LOUPS



LE SAVIEZ-VOUS?

La micro-crèche est gérée par l'association La Maison des P'tits Loups, c'est-à-dire par des parents bénévoles qui donnent de leur temps pour faire fonctionner la microcrèche. Ces parents sont membres du Conseil d'Administration (C.A.)

avec actuellement une présidente, un vice-président, une trésorière et une secrétaire et trois autres membres.

Quel est leur rôle au quotidien?

Gérer du personnel diplômé de la petite enfance pour assurer un accueil de qualité pour les enfants, ce qui revient à gérer les contrats de travail, les déclarations sociales (maladie, charges et cotisations sociales, mutuelle), médecine du travail, les entretiens d'embauche et d'évaluation...

Gérer un budget annuel de près de 200 000 € dont presque 90% représente les charges en personnel. Les principales ressources proviennent de la CAF, de la MSA et de la Commune de Granges-Aumontzey, qui apporte également son soutien matériel (mise à disposition des locaux et fluides) et les paiements des familles. Pour cela, l'association monte des dossiers de demande de subventions auprès de ces organismes.

Faire des demandes de financement pour obtenir des aides afin que le personnel se forme de manière continue (obligation légale de formation continue et d'analyse de pratique). En effet, des recherches scientifiques permettent d'avoir de nouvelles connaissances notamment dans le domaine des neurosciences chez le jeune enfant.

Se tenir informé de toutes les nouvelles législations en lien avec la petite enfance, afin d'être aux normes réglementairement (contrôle PMI, contrôle inspection du travail...)

En résumé, de par ses missions et du fait qu'elle emploie des salariées, l'association La Maison des P'tits Loups est assimilée à une micro-entreprise, mais les membres du C.A. qui la gèrent sont bénévoles.

Comme toute autre association, nos parents bénévoles s'investissent également pour leurs enfants, en proposant diverses manifestations (Loto, Baby bourse, stand restauration lors des marchés nocturnes, vente de sapins...) afin de récolter des fonds qui sont investis pour les enfants (sortie à la ludothèque, à la médiathèque, à la piscine, intervention en médiation animale et musicale, renouvellement de jeux...)

Toute personne désireuse de rejoindre l'association et avoir un rôle au conseil d'administration est la bienvenue. même si elle n'est pas parent d'enfant accueilli à la microcrèche!

RETOUR SUR LE LOTO DES P'TITS LOUPS





Vous étiez nombreux au rendez-vous pour notre premier loto du 21 avril dernier et nous vous en remercions!

PROCHAIN ÉVÈNEMENT

Venez manger une délicieuse Salade Vosgienne à notre stand Restauration-Buvette lors marché nocturne du 24 juillet 2024!





Contact:

Tél. 07 67 96 98 00

E-mail: lamaisondesptitsloups@hotmail.com

Les Rives de la Vologne

Les Rives de la Vologne se rappellent à vous. Encore une année riche en actions!

Une pièce de théâtre en janvier, suivie de la fête de la bière début février avec un cru exceptionnel. La fierté de participer au nettoyage du village, car on se doit d'accueillir nos touristes dans les meilleures conditions. La marche populaire du 9 juin est sur les rails.

La fête du village à l'ancienne le **27 juillet** vous propose toujours des ieux à cinquante centimes d'euros, le barbecue géant et de l'animation pour petits et grands. Le **14 août** nous aurons le plaisir de vous proposer

un repas Vosgien sur le marché nocturne artisanal. Un deuxième nettoyage du village est prévu en automne et nous comptera parmi les participants. Puis l'équipe de bénévoles se remettra à l'ouvrage pour fabriquer de nouvelles décorations de Noël!

Nous sommes ouverts à l'accueil de nouveaux bénévoles pour nous épauler.

Merci, La Présidente, Colette Daeschler



Exposition de l'été à La petite galerie

"TRANCHES DE VIE" c'est l'exposition de cet été à La petite galerie. Du samedi 13 juillet au dimanche 18 août. Ouverture les samedis et dimanches de 14h30 à 18h30. VERNISSAGE samedi 13 juillet à 18h

Venez découvrir l'univers de Jean-Raymond Meunier!



Il y a Bernadette, Zezette et Josette qui badent devant une vitrine. Il y a Hubert et Roberte qui attendent le bus... Mais aussi Christine et Edmond qui bouquinent tranquillement, côte à côte sur leur canapé tout neuf.

Ou bien Véronique qui ne fait rien de spécial, l'air abattu...

Tous ces personnages sont surpris dans leur intimité et figés dans leur quotidien, lorsqu'ils mettent de côté ce paraître que la société nous impose. Lorsqu'ils se laissent aller, Jean-Raymond Meunier les croque avec humour, avec exagération, mais surtout avec tendresse et beaucoup d'amour.

Tous ceux qu'il croise sont ses modèles, lui en premier, peut-être est-ce pour cela qu'ils nous rappellent un proche, un voisin, un ami...

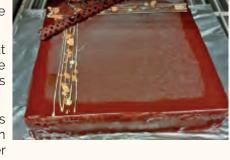


Cet automne La petite galerie fêtera ses 10 ans.

Du 12 octobre au 15 décembre 2024, nous vous invitons à venir découvrir une exposition collective d'une trentaine d'artistes. La galerie sera ouverte les samedis et dimanches de 14h30 à 18h30.

Auront lieu différents événements : poésie improvisée autour des œuvres, lecture de contes pour adultes, musique, ateliers d'écriture... Vous pouvez suivre l'actualité sur la page Facebook et Instagram de La petite galerie. Merci aux artistes, visiteurs, adhérents, généreux

donateurs, merci à la Mairie de Granges-Aumontzey, à la Région et à l'État. Merci à vous tous pour votre soutien, sans vous nous ne pourrions mener à bien nos projets.





fête ses 10ans!



La petite galerie

La petite galerie

fête ses 10

Communauté de communes Gérardmer Hautes-Vosges

Quelques rappels sur les consignes et les solutions proposées par votre « com' com' ». Nous vous rappelons que **les nouveaux composteurs sont arrivés. Ils sont à prix coûtant et en quantités limitées**. Retrouvez toutes les informations pour les commander sur le site internet de la CCGHV.



Et pour en savoir plus, rendez-vous en ligne en scannant ce QR code



Le Jeudi 22 Août après-midi au kiosque, retrouvez une présentation de la ludothèque et de la médiathèque intercommunales, sur le thème de Walt Disney! Un repli à la salle des fêtes est prévu en cas de mauvais temps.



Préparez la rentrée en contactant votre Relais Petite Enfance!







2 NAISSANCES

 Manoa, Jean, Paul COLIN JACOB né le 5 janvier 2024 à Remiremont de Aurélien COLIN et de Tessa JACOB 13 bis rue Maréchal Foch

Eden, Albert, Raymond COULON
 né le 16 janvier 2024 à Epinal
 de Maxime COULON et de Gwenaëlle LE FERRAND
 34 B rue Roger Salengro



3 MARIAGES

Célébrés le :



DÉCÈS

9 dans la commune

- 16 janvier 2024 :

Pierre, Marcel, Camille RENAUDIN - 93 ans

- 8 février 2024 :

Gérard ELIEZ - 61 ans

- 9 février 2024 :

Jean, Marie THOMAS - 86 ans

- 21 février 2024 :

René, Robert JACOB - 91 ans

- 22 février 2024 :

Maurice, André JECHOUX - 88 ans

- 28 février 2024 :

Jean-François, Roger CHARTON-DONATO - 63 ans

- 7 mars 2024 :

Jacqueline, Marcelle LAVANDIÈRE veuve GÉRARD - 98 ans

- 13 mars 2024 :

Marie-Thérèse SPIESER veuve RENAUDIN - 91 ans

- 3 avril 2024 :

Marie, Rose PERRIN veuve SAUMIER - 102 ans

7 à l'extérieur

- 14 janvier 2024 :

Eric PETITDEMANGE - 50 ans

- 15 janvier 2024 :

Dominique LEGRAND - 69 ans

- 4 février 2024 :

Georges CANTON - 89 ans

- 5 février 2024 :

Marie, Rose, Denise VALVIN - 92 ans

- 7 février 2024 :

Bernard, Daniel BLAISE - 72 ans

- 21 février 2024 :

Cécile, Joséphine CONRAUD veuve RIVAT - 91 ans

- 8 avril 2024 :

Jeannine, Marcelle DEFINANCE veuve LECLERCQ - 93 ans

Mon beau sapin des Vosges

Extrait de texte (auteur inconnu) proposé par Claude Grosjean, conseiller municipal.

Si tu mets des articles devant les

prénoms des gens,

si tu dis môonh, ui et pas oui, si tu manges des beignets râpés

et aussi des bonnes tartes de brimbelles,

si tu bassottes,

si tu clenches la porte,

si tu fais la frayée devant la maison,

si ta cabane est faite de dôsseaux,

si t'aimes bien mieux l'lard que ton père ou ta mère,

si tu fermes la lumière.

si tu vas dans la coufarotte.

si, petit, t'as porté des chno-bottes,

si tu as déjà eu les pieds tout puisés,

si tu manges parfois des tofailles maison,

si le sapin est pour toi le plus bel arbre du monde,

si tu as peur du père fouettard,

si tu sèmes des radis dans une royotte,

si t'as failli frâler en descendant l'escalier,

si tu sais faire une bonne migaine pour la quiche,

si tes gosses sont tout marmosés par les brimbelles,

si t'es pas gai ce matin,

si tu dis : viens ouar par ici,

si ta jupe ou ta robe godâye parfois,

si tu fais des couârôges avec tes voisins le samedi,

si le pâné de la toute neuve chemise de ton homme dépasse,

si tu prononces le « t » de vingt parce que vin ça se boit et qu'c'est pas un nombre,

si t'as une bonne gôyotte,

si tu fais des flots à tes lacets ou sur les paquets,

si tu sais où se passe le festival international de géographie,

si tu prends un fossoir pour faire les roueilles du pré d'en-dessous,

si pour toi, le Haut-du-Roc est bien plus beau que la Côte d'Azur ou les Seychelles,

si tu bois de goutte et pas de l'eau de vie,

si pour toi y commence à faire chaud à partir de 15°C,

si t'as bien rentré une baugeotte de petit bois pour allumer le feu,

si t'oublies pas d'donner du vin chaud à Saint Nicolas quand il passe à la maison,

mais qu'est-c'que tu broyes?

si tu dis salut au lieu de dire bonjour,

si le lard fumé est le seul lard que tu connaisses,

quand est-ce qu'y va pleuvoir, que les jardins sont secs?

si tu sais faire la différence entre un épicéa et un sapin,

si tu toques à la porte et que t'as déjà pris des bonnes râpées,

si t'essayes de ravoir les carreaux pendant qu'l'Fernand range les bêtes,

si t'en as marre d'entendre les gosses bouêler et de resserrer les coriottes du pantalon,

si t'as pu lire jusqu'au bout, sans hésiter sur les mots.

alors c'est que t'es de ce beau pays, les Vosges.



AGENDA DES MANIFESTATIONS 2ème Semestre 2024

Juillet

Tous les Vendredis

Concours pétanque au stade

Dimanche 07

Vide-greniers

Du 13 juillet au 18 août

Exposition La petite galerie

Samedi 13

- Spectacle Son & Lumière
- 50 ans club de foot

Dimanche 14

- Fête patriotique
- 50 ans club de foot

Mercredi 17

Marché Nocturne Artisanal

Samedi 20 - Dimanche 21

Tournoi de Saint-Georges

Du 13 au 28 juillet

Tournoi de tennis

Mercredi 24

Marché Nocturne Artisanal

Samedi 27

Fête(s) au Village

Mercredi 31

Marché Nocturne Artisanal

Octobre

Samedi 05

Loto

Dimanche 06

Fête de l'automne

Samedi 12

- Spectacle de «Melle Serge»
- 10 ans La petite galerie

Du 12 oct. au 15 déc.

Exposition La petite galerie

Vendredi 18

Concert ensemble Némésis & Chorale Municipale

Samedi 19

Concert ÉQUINOX

Les 29, 30 et 31

Ludikair Park

Mercredi 30

Goûter du CCAS

Août

Tous les Vendredis

Concours pétanque au stade

Du 13 juillet au 18 août

Exposition La petite galerie

Mercredi 07

Marché Nocturne Artisanal

Mercredi 14

Marché Nocturne Artisanal

Jeudi 15

Vide-greniers

Mercredi 21

Marché Nocturne Artisanal

Jeudi 22

Animation CCGHV au kiosque

Mercredi 28

CCAS des ainés à Charmois L'Orgueilleux

Septembre

Jeudi 05

Don du sang

Mercredi 25

Challenge Zéro Déchet

Jeudi 26

Goûter du CCAS

Novembre

Du 12 oct. au 15 déc.

Exposition La petite galerie

Dimanche 11

- Cérémonie patriotique
- Repas Républicain

Samedi 16

Baby bourse

Jeudi 21

Goûter du CCAS

Samedi 23

Concert

Samedi 30

Sainte Barbe

Décembre

Du 12 oct. au 15 déc.

Exposition La petite galerie

Jeudi 05

Cérémonie patriotique

Samedi 14

La fête des lumières

& son Marché

Mercredi 18

Goûter du CCAS

Lundi 30

Don du sang

* Sous réserve de changements Dernière mise à jour 06/06/2024

Mairie de Granges-Aumontzey Tél: 03 29 51 41 09

mairie@granges-aumontzey.fr

Suivez nos réseaux pour plus de détails sur ces manifestations :







granges-aumontzey.fr